



MOUVEMENT D'ÉDUCATION ET
DE DÉFENSE DES ACTIONNAIRES

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3


Avis de convocation

L'Assemblée générale annuelle et extraordinaire des membres du MÉDAC se tiendra :

**le samedi, 10 mai 2014 à 13 h
au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal**

afin de disposer de l'**ordre du jour** suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 1er juin 2013;
4. Rapport de la présidence;
5. Présentation et adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013;
6. Nomination du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014;
7. Amendement aux règlements;
8. Élection des administrateurs¹;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée;


Daniel Thouin,
président du MÉDAC
le mercredi 26 mars 2014

Prière de confirmer votre présence à l'assemblée au 514-286-1155, par courriel à l'adresse admin@medac.qc.ca ou par télécopieur au 514-286-1154.

Amendement aux règlements

Ci-dessous, la proposition d'amendement aux règlements adoptée par le conseil d'administration du MÉDAC, à la suite de l'assemblée annuelle 2013.

Il est proposé de modifier le Règlement interne du MÉDAC en remplaçant le texte de l'article 20 (page 4) qui se lit comme suit :

¹ voir le bulletin de mise en candidature au verso — neuf (9) postes sont à pourvoir



MOUVEMENT D'ÉDUCATION ET
DE DÉFENSE DES ACTIONNAIRES

M&D

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

« 20. **Nombre**

Les affaires du M&D sont administrées par un conseil composé de neuf (9) administrateurs dont un des postes est réservé d'office au fondateur du M&D, M. Yves Michaud. »

par le texte suivant :

« 20. **Nombre**

Les affaires du M&D sont administrées par un conseil composé d'un maximum de dix (10) administrateurs dont un des postes est réservé d'office au fondateur du M&D, M. Yves Michaud.

Le conseil d'administration détermine par résolution le nombre d'administrateurs composant le conseil d'administration qui ne peut être inférieur à trois (3) sans excéder le nombre maximal ci-dessus. »

Avis de mise en candidature

Conformément à l'article 67 des Règlements, le comité de mise en candidature sollicite tous les membres en règle à poser leur candidature comme administrateur pour une période d'un an débutant le 10 mai 2013.

Le Conseil d'administration a défini le profil recherché d'un administrateur du M&D dans les termes suivants :

Compétences souhaitées : analyse et éducation financière, réglementation des services financiers et lois sur les compagnies, rémunération des dirigeants d'entreprises, régimes de retraite, administration, marketing-communication, campagnes de financement, mobilisation de bénévoles, représentations auprès des autorités réglementaires et gouvernementales, connaissance des nouvelles tendances en matière d'activisme actionnarial.

Caractéristiques générales :

- indépendance face aux entreprises ciblées (ne pas y avoir travaillé depuis au moins 3 ans);
- souplesse, esprit de consensus et de collaboration;
- intégrité et objectivité (sans conflit d'intérêts);
- disponibilité (présence à 75 % des réunions) et participation à 2 comités;
- engagement (période souhaitable de 3 ans).

Vous devez envoyer votre bulletin ci-dessous signé, daté et appuyé par la signature de trois (3) membres en règle du M&D au secrétariat

- **PAR LA POSTE** au 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3

OU

- **PAR TÉLÉCOPIEUR** au 514-286-1154

AU PLUS TARD le 26 avril 2014.

Bulletin de mise en candidature – Administrateurs 2014-2015

Le ___/___/2014, je soussigné(e), membre en règle du **Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (M&D)**, déclare poser ma candidature au poste d'administrateur pour le mandat 2014-2015.

Nom et prénom du candidat(e) : _____

Signature du candidat(e) : _____

Les membres en règle suivants appuient ma candidature :

1. Nom et prénom : _____ Signature : _____

2. Nom et prénom : _____ Signature : _____

3. Nom et prénom : _____ Signature : _____